

Paris, le 15 avril 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

SYNERGIE-OFFICIERS réclame depuis des années le remplacement du Logiciel de Rédaction des Procédures par un outil plus approprié. Le logiciel A.R.D.O.I.S.E. qui doit le remplacer à terme devrait faciliter le travail des enquêteurs, notamment par l'usage de synthèses.

SYNERGIE-OFFICIERS constate que le logiciel A.R.D.O.I.S.E. est encore loin de donner satisfaction sur le plan de la procédure pénale policière et nécessite des améliorations afin d'alléger le formalisme procédural pour faciliter les investigations et par là même la manifestation de la vérité.

SYNERGIE-OFFICIERS s'étonne de la polémique stérile créée artificiellement sur les mentions concernant les orientations sexuelles des protagonistes ou victimes d'infractions. A l'heure où plusieurs associations dénoncent le défaut de reconnaissance du caractère discriminatoire de certaines infractions, on ne peut reprocher au service public de la sécurité que les victimes d'actes relevant de l'homophobie par exemple, reçoivent un début de prise en compte de leur souffrance.

SYNERGIE-OFFICIERS rappelle que le système n'est pas opérationnel à ce jour et qu'il est actuellement en test dans plusieurs services dans l'attente d'améliorations par retour d'expérience des utilisateurs.

SYNERGIE-OFFICIERS précise que les premières expérimentations mettent en exergue un système techniquement obsolète par l'utilisation de logiciels dépassés, une rigidité trop contraignante incompatible avec les nécessités de l'enquête mais aussi les droits de la défense (pas de mentions marginales, impossibilité de revenir sur des actes favorables aux mis en cause...)

SYNERGIE-OFFICIERS regrette que ce système ait été créé hâtivement sans tenir compte des contingences opérationnelles et exige que les policiers d'investigation soient mieux associés au développement de cet outil indispensable à une police moderne.

Le Bureau National